Porte de la Ville, ayant été découvert, fut écat-

relé en 1492.

Il est étonnant, & rien ne prouve plus la bonne conduite & la valeur de ce Peuple, qu'étant isolé & réduit à ses propres forces, il ait pû se soutenir, pendant tant de siècles, contre des voisins ambitieux & puissans, qui employoient continuellement tous les moyens pour le subjuguer. Il s'est cependant conservé dans une parfaite liberté, & n'a pas laissé entamer la moin-

dre partie de son territoire.

Ce fur en 1552 que Henri II. Roi de France, appellé par les Princes d'Allemagne, pour les secourir contre les coups d'autorité de l'Empereur Charles-Quint, traversa Metz avec son Armée pour entrer en Allemagne. Il y laissa un Gouverneur pour s'assûrer de cette Ville, où ils ne prit que le tître de Protecteur. Par un des articles de la Ligue faite en 1551 entre les Princes d'Allemagne & Henri II, le Roi ne devoit garder cette Ville que comme Vicaire du Saint Empire.

Chacun scait le fameux siège de Metz par Charles-Quint en la même année 1552 avec une Atmée de 200 mille hommes. Cette Ville fut désendue par le Duc de Guise, & l'Empereur sur obligé de lever le siège au bout de trois mois. Cette entreprise sur la dernière de ce Prince, & l'on prétend que le chagrin qu'il conçut d'y avoir échoué, sut une des principales causes de son abdication & de sa retraite.

La conservation de cette Ville parut si importante pour l'Etat qu'en 1560 l'Empereur Ferdinand ayant envoyé en France l'Evêque de Trente, pour en demander la restitution au Roi, le Chancelier Olivier commença par opiner dans